



International Year of Vine and Wine 1924 • 2024

Dijon, France, le 15 janvier 2024

JOHN BARKER FIXE UN NOUVEAU CAP POUR L'OIV A L'OCCASION DE SON 100^{ÈME} ANNIVERSAIRE

LE PREMIER ACTE OFFICIEL DU NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL DE L'OIV, JOHN BARKER, S'EST TENU LE 11 JANVIER A DIJON, LORS DE LA CELEBRATION DU NOUVEL AN DE L'OIV. BARKER Y A FAIT PART DE SES OBJECTIFS POUR 2024 ET DE SES VUES SUR LE NOUVEAU PLAN STRATEGIQUE QUINQUENNAL DE L'OIV (2025-2029).

En présence du président de l'OIV, Luigi Moio, de représentants des corps diplomatiques et des administrations ainsi que de professionnels du secteur de la vigne et du vin, John Barker s'est déclaré honoré d'occuper le poste de directeur général pour les cent ans de l'Organisation et l'Année internationale de la vigne et du vin.

Élu au cours de la 21^{ème} Assemblée générale de l'OIV célébrée à Jerez de la Frontera (Espagne) le 9 juin 2023, John Barker a pris ses fonctions de directeur général de l'Organisation pour un mandat de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2024.

2024, une année d'opportunités

Selon John Barker, le centenaire de l'OIV constitue « une opportunité de célébrer un siècle d'accomplissements, de renforcer l'engagement des membres à l'égard de l'Organisation, de maximiser le prestige de l'OIV et de nous projeter dans les cent prochaines années et au-delà ».

Le nouveau directeur général de l'OIV est convaincu que « le leadership et la collaboration qu'incarne l'OIV sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais pour aider les États membres à relever les défis et mettre à profit les opportunités qui se présentent aujourd'hui au secteur vitivinicole ».



Le directeur général a insisté sur l'importance du lien existant entre les produits vitivinicoles et les terres, le climat et les personnes du territoire dont ils proviennent, leur conférant une pertinence aussi bien économique que culturelle. Il a souligné l'engagement de l'OIV envers l'intégrité et l'authenticité de l'ensemble des produits de la vigne, ainsi qu'en faveur d'une consommation responsable et modérée.

Le nouveau Plan stratégique quinquennal de l'OIV

En 2024, la vie de l'Organisation va être rythmée par des événements majeurs : la célébration du centenaire de l'OIV, le 45^{ème} Congrès mondial de la vigne et du vin, la rénovation de son Plan stratégique quinquennal et l'inauguration du nouveau siège à l'Hôtel Bouchu d'Esterno de Dijon.

Tourné vers l'avenir, John Barker souhaite que le nouveau Plan stratégique fixe un agenda ambitieux pour le début du deuxième siècle de l'OIV, en adoptant une approche scientifique pour aborder les éléments qui détermineront le futur du secteur vitivinicole, tels que le changement climatique et la durabilité.

Le nouveau directeur général de l'OIV s'est également exprimé sur sa volonté de réexaminer les structures et les procédures de l'Organisation, en accord avec les attentes des membres et le nouveau Plan stratégique. Enfin, il a mis l'accent sur son engagement à élargir l'Organisation à de nouveaux membres et à faire progresser la reconnaissance de l'OIV auprès des pays non-membres, des autres organisations internationales et du secteur vitivinicole dans son ensemble.

En mémoire de Pau Roca

Au cours de la cérémonie, le président de l'OIV, Luigi Moio, s'est adressé à l'assistance pour rendre un hommage à l'ancien directeur général Pau Roca, décédé fin 2023. En insistant sur la contribution, la dévotion et la passion de Pau Roca pour le secteur vitivinicole, le président de l'OIV a déclaré : « l'ensemble de la famille OIV, les nombreux experts scientifiques de 50 pays, les délégations ministérielles ainsi que tout le personnel de l'OIV et les amis du monde du vin qui ont eu la chance de le connaître se souviendront de Pau Roca, j'en suis sûr, avec admiration et estime ».

Note à l'attention des éditeurs

John Barker

John Barker est un expert juridique ayant plus de 25 ans d'expérience dans le secteur vitivinicole. Il possède une longue trajectoire au sein de l'OIV, ayant assisté à sa première réunion de l'Organisation en l'an 2000 en tant que chercheur et s'étant par la suite incorporé comme expert néozélandais en 2005. Il a été président (2009-2012) et vice-président (2012-2014) de la Commission « Économie et droit » de l'Organisation. En 2018, il s'est porté candidat au poste de directeur général.



Le Dr Barker dispose d'une vaste expérience dans le secteur de la vigne et du vin, aussi bien en Nouvelle-Zélande qu'à l'international, et il est spécialisé dans la réglementation vitivinicole et le commerce international.

Il a travaillé comme responsable du Programme vin pour le gouvernement néozélandais et, de 2004 à 2014, en tant que directeur du plaidoyer et consultant juridique auprès de New Zealand Winegrowers, l'association nationale du secteur du vin. De 2014 à 2023, il a dirigé un cabinet juridique qui apporte son expertise à des organisations du secteur vitivinicole dans de nombreux pays : Nouvelle-Zélande, Australie, R.-U., États-Unis, France, Géorgie, Moldavie, Canada et Singapour notamment.

John Barker est né le 7 octobre 1968 à Auckland, Nouvelle-Zélande. Il est marié et a deux enfants. Il est titulaire d'une maîtrise en Droit et Sciences sociales de l'université d'Auckland (1992) et d'un doctorat en Droit et Géographie (2004). Sa thèse de doctorat, « Different Worlds: Law and the Changing Geographies of Wine in France and New Zealand », a bénéficié du soutien d'un partenariat entre l'université d'Auckland et l'INRA-ENESAD de l'université de Bourgogne à Dijon. Consultez [ici](#) le CV de John Barker (en anglais).

L'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV)

L'OIV est l'organisme intergouvernemental à caractère scientifique et technique de compétence reconnue dans le domaine de la vigne, du vin, des boissons à base de vin, des raisins de table, des raisins secs et des autres produits issus de la vigne.

Il se compose de 50 États Membres.

Dans le cadre de ses compétences, les objectifs de l'OIV sont les suivants :

- indiquer à ses membres les mesures permettant de tenir compte des préoccupations des producteurs, des consommateurs et des autres acteurs de la filière vitivinicole,
- assister les autres organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, notamment celles qui poursuivent des activités normatives,
- contribuer à l'harmonisation internationale des pratiques et normes existantes et, en tant que de besoin, à l'élaboration de normes internationales nouvelles, afin d'améliorer les conditions d'élaboration et de commercialisation des produits vitivinicoles et à la prise en compte des intérêts des consommateurs.

Contact

Pour de plus amples informations, les journalistes sont invités à contacter le service Presse et communication de l'OIV.

E-mail : press@oiv.int ; communication@oiv.int – Téléphone : +33 (0)1 44 94 80 91

Organisation internationale de la vigne et du vin
Organisation intergouvernementale
Créée le 29 novembre 1924 • Restructurée le 3 avril 2001

12, Parvis de l'UNESCO • 21000 Dijon
+33 1 44 94 80 80
press@oiv.int
www.oiv.int